

Report to / Rapport au :

Council / Conseil

February 8, 2017

8 février 2017

Submitted by / Soumis par :

Tim Tierney, Chair / Président, Ottawa Public Library Board / Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa; Danielle McDonald, Chief Executive Officer / Directrice générale, Ottawa Public Library / Bibliothèque publique d'Ottawa

613.580.2424, x32189 / Danielle.McDonald@BiblioOttawaLibrary.ca

Contact Person / Personne ressource :

Elaine Condos, Division Manager, Central Library Project

(613) 580-2424 x 32180 Elaine.Condos@BiblioOttawaLibrary.ca

CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Ref N°:ACS2017-OCC-OPL-0001

SUBJECT: CENTRAL LIBRARY DEVELOPMENT PROJECT: OTTAWA PUBLIC LIBRARY-LIBRARY AND ARCHIVES CANADA JOINT PROJECT

OBJET : PROJET DE CONSTRUCTION DE LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE : PROJET CONJOINT DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA ET DE BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

REPORT RECOMMENDATIONS

That City Council approve the Ottawa Public Library-Library and Archives Canada (OPL-LAC) Joint Project for a new Ottawa Central Library as described in Ottawa Public Library Board Report OPLB-2017-0101, and as follows:

- a. Approve proceeding with a partnership with Library and Archives Canada based on the overall assessment score, as detailed in the Ottawa Public Library Development Project OPL-LAC Partnership Assessment Report (Document 2);
- b. Approve the Central Library Development Project Relationship Framework, as outlined in this report and described in Document 3 with LAC for an OPL-LAC Joint Facility, subject to the approval of Government of Canada, and delegate the authority to negotiate and finalize a Relationship Agreement with Library and Archives Canada for the design, development, construction and operation of a joint facility to the CEO of the Ottawa

Public Library, in consultation with the City Manager of the City of Ottawa and report back to OPL Board and City Council for approval of the detailed relationship agreement by June 2017, including as follows:

- i. That the Joint Facility be developed to be approximately 216,000 gross square feet (with an estimated 133,000 gross square feet allocated to OPL), that meets the intent of the functional building program requirements outlined in the Ottawa Public Library-Library and Archives Canada Joint Facility Master Program as described in this report and in Document 6;**
 - ii. That the City-owned site at 557 Wellington Street (Site 8) be the location of the new Ottawa Central Library, based on the approved site selection process described within this report and detailed in the Ottawa Central Library Development Project Site Evaluation Report (Document 8), and delegate the authority to the Director, Corporate Real Estate Office to take the necessary actions to assign the land for this project;**
 - iii. That the new Ottawa Central Library be delivered through a Design-Bid-Build procurement method as detailed in this report;**
- c. Approve in principle the estimated City-funded portion, \$99 million, of the total estimated project costs (\$168 million, Class D estimates) and related funding provisions as described in this report and set out in Document 12, and that the CEO of the OPL be directed to work with the City Manager to develop a funding strategy for the Ottawa Public Library/ City portion of the OPL-LAC Joint Facility and report back to the Board and City Council by June 2017, with the intention of seeking project authority to proceed to the Design stage, as described in this report;**
 - d. Direct the Director, Corporate Real Estate Office to investigate options to dispose of the existing assets at 120 Metcalfe Street/191 Laurier Avenue West and report back to the Ottawa Public Library Board, the Finance and Economic Development Committee, and City Council, as appropriate;**
 - e. Delegate the authority to the Director, Infrastructure Services to initiate the procurement process for the design process as described in this report, subject to the understanding that a contract will not be awarded until the**

Ottawa Public Library Board and City Council have approved the Relationship Agreement and the Funding Strategy;

- f. Direct City staff to undertake a detailed study into the parking requirements related to the OPL-LAC facility in order to clarify the expected need for public parking at the Joint Facility, confirming if any provision for parking aligns with the broader mandate of the City as well as that of the Municipal Parking Management Program, and report back to the Ottawa Public Library Board and City Council with a recommendation by March 2017.**

RECOMMANDATIONS DU REPORT

Que le Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa recommande au Conseil municipal d'approuver le projet conjoint de la Bibliothèque publique d'Ottawa et de Bibliothèque et Archives Canada (BPO-BAC), ayant pour objet la construction de la nouvelle Bibliothèque centrale d'Ottawa et décrit dans le présent rapport, et selon les modalités suivantes :

- a. Approuver la mise en place d'un partenariat avec Bibliothèque et Archives Canada, fondé sur le résultat global de l'évaluation, comme l'expose en détail le Rapport d'évaluation du partenariat BPO-BAC pour le projet de construction de la Bibliothèque centrale d'Ottawa (document 2);**
- b. Approuver le cadre d'accord de relation du projet de construction de la Bibliothèque centrale, mentionné dans le présent rapport et décrit dans le document 3, conclu avec BAC pour une installation commune BPO-BAC, sous réserve de l'approbation du gouvernement du Canada, et déléguer à la directrice générale de la Bibliothèque publique d'Ottawa, en consultation avec le directeur municipal de la Ville d'Ottawa, le pouvoir de négocier et de finaliser un accord de relation avec Bibliothèque et Archives Canada concernant la conception, l'élaboration, la construction et l'exploitation d'une installation commune, et rendre compte au C.A. de la BPO et au Conseil municipal aux fins d'approbation de l'accord de relation détaillé d'ici juin 2017, y compris les dispositions suivantes :**
 - i. Que l'installation commune construite ait une superficie d'environ 216 000 pieds carrés bruts (dont environ 133 000 pieds carrés bruts destinés à la BPO), qu'elle corresponde aux objectifs du programme d'édifice fonctionnel décrits dans le Programme directeur d'installation commune pour la Bibliothèque publique d'Ottawa et**

Bibliothèque et Archives Canada, décrit dans le présent rapport et dans le document 6;

- ii. Que le terrain municipal situé au 557, rue Wellington (emplacement 8) soit retenu pour la construction de la nouvelle Bibliothèque centrale d'Ottawa, conformément au processus approuvé de sélection d'un emplacement décrit dans le présent rapport et exposé en détail dans le Rapport d'évaluation des emplacements du projet de construction de la Bibliothèque centrale d'Ottawa (document 8), et que soit délégué au directeur du Bureau des services immobiliers municipaux le pouvoir de prendre les mesures nécessaires pour affecter le terrain à ce projet;**
 - iii. Que la nouvelle Bibliothèque centrale d'Ottawa soit construite selon une méthode d'approvisionnement conception-soumission-construction, exposée en détail dans le présent rapport;**
- c. Approuver en principe la partie financée par la Ville, soit 99 millions de dollars, du coût total estimé du projet (168 millions de dollars, estimations de catégorie D) et les modalités connexes de financement décrites dans le présent rapport et mentionnées dans le document 12, charger la directrice générale de la BPO de collaborer avec le directeur municipal à l'élaboration d'une stratégie de financement visant la portion du projet d'installation commune BPO-BAC dont la Bibliothèque publique d'Ottawa et la Ville sont responsables et de rendre compte au C.A. et au Conseil municipal d'ici juin 2017, en vue de solliciter l'autorité nécessaire pour entamer l'étape de conception, comme il est décrit dans le présent rapport;**
- d. Charger le directeur du Bureau des services immobiliers municipaux de rechercher des options de cession des actifs situés au 120, rue Metcalfe et au 191, avenue Laurier Ouest, et rendre compte au C.A. de la Bibliothèque publique d'Ottawa, au Comité des finances et du développement économique et au Conseil municipal, au besoin;**
- e. Déléguer au directeur des Services d'infrastructure l'autorité nécessaire pour lancer le processus d'acquisition préalable à l'étape de conception, comme il est décrit dans le présent rapport, étant entendu qu'aucun contrat ne sera attribué avant l'approbation par le C.A. de la Bibliothèque publique d'Ottawa et le Conseil municipal de l'accord de relation et de la stratégie de financement;**

- f. **Charger le personnel de la Ville de réaliser une étude détaillée sur les exigences de stationnement relatives à l'installation commune BPO-BAC, afin de clarifier les besoins prévus en matière de stationnement public à cet endroit, confirmant ainsi que toute disposition relative au stationnement est conforme au mandat général de la Ville et au Programme municipal de gestion du stationnement, et de rendre compte au C.A. de la Bibliothèque publique d'Ottawa et au Conseil municipal d'ici mars 2017.**

BACKGROUND

Central Library Development was approved as a 2015-2018 Term of Council Priority through Report ACS2015-CMR-OCM-0016. The new Central Library will have three key roles: as a citywide library service, as a local library branch, and as a destination for all residents and visitors to Ottawa.

On June 9, 2015, the Ottawa Public Library (OPL) Board (“the Board”) approved a new build Ottawa Central Library with approximately 132,000 square feet of space, located in the Central Area¹ of the City as defined in the Official Plan; as well as a four-stage implementation process was approved. This decision:

- Best aligned with OPL’s strategic objectives;
- Had the lowest net present cost when compared to the other options; and,
- Represented the most efficient and effective option for Central Library Development.

In March 2016, the Board approved concurrent planning processes for both an OPL Stand-alone facility and an OPL-LAC Joint Facility through a potential partnership with Library and Archives Canada.

The Central Library Development Project: Ottawa Public Library-Library and Archives Joint Project Report OPLB-2017-0101 (the Report) (Appendix 1) describes the results of this Board direction in order to support the necessary decisions to advance the Central Library Development Project as a recommended joint project with Library and Archives Canada.

¹ Defined as the Central Area Land Use (“Central Area”) designation of the Official Plan, also shown as Area “A” on Schedule 1 of Zoning By-law 2008-250.

<http://documents.ottawa.ca/sites/documents.ottawa.ca/files/documents/cap089614.pdf>

At its meeting of January 31, 2017, the Ottawa Public Library Board received 22 public delegations, and reviewed and debated the Report. Through Motion OPL 20170131/3, the Board received and approved the Report and associated recommendations. The draft minutes of the meeting, including motions, is provided as Appendix 2. Ottawa City Council is the final authority for the Central Library Development Project, and included in this report are such decisions for which the Board must seek Council approval or request an action of Council.

DISCUSSION

The purpose of the Report is to provide Council with the information needed to approve and further define the OPL-LAC Joint Project. This includes:

- Partnership with Library and Archives Canada supported by a partnership assessment and described in a Relationship Framework;
- Recommended City-owned site at 557 Wellington Street;
- Design-Bid-Build as the recommended procurement/project delivery method;
- Estimated costs and funding sources; and,
- Required next steps to advance the Project to obtain project authority and proceed to the next stages in the procurement process.

Because of the importance of this project as a City-wide initiative, the Ottawa Public Library Board placed a priority on public consultation. The Board has also undertaken due diligence to ensure that each step of the implementation process has been conducted in an impartial manner. To that end, a Fairness Commissioner was appointed in July 2015 to oversee Stage 1 of the approved implementation process which included the Request for Expressions of Interest and the site selection process. External consultants have been engaged to provide additional rigour, as well as third-party oversight and expertise on financial and risk analysis.

RURAL IMPLICATIONS

There are no specific rural implications associated with this report. The Ottawa Public Library offers equitable service to all residents of the City of Ottawa.

CONSULTATION

The Ottawa Public Library Board placed a priority on public consultation for the Central Library Development Project. More than 5,000 members of the public provided

feedback on the project through four formal consultation opportunities, using a variety of methods, including public meetings and electronic information gathering. This includes responses from 1,000 participants to a survey by Nanos Research in January 2017 regarding the recommendations in the Report (Appendix 3).

Other methods for providing feedback include the Ottawa Central Library website, verbal and written reports at OPL Board meetings, and the Central Library / Biblio Centrale e-mail address, as well as through the Board email address.

COMMENTS BY THE WARD COUNCILLOR(S)

This is a City-wide report.

LEGAL IMPLICATIONS

There are no legal impediments to the approval of the recommendations contained in this Report. The Recommendations reflect the requirement under Section 19 of the Public Libraries Act that both the Ottawa Public Library Board (the “OPL Board”) and City Council must approve the site acquisition, funding and construction of the proposed Central Library. For convenience, Section 19 is set out as follows:

19(1) A board may, with the consent of the appointing counsel . . . ,

(a) acquire land required for its purposes by purchase, lease, expropriation or otherwise;

(b) erect, add to or alter buildings;

(c) acquire or erect a building larger than is required for library purposes, and lease any surplus part of the building; and

(d) sell, lease or otherwise dispose of any land or building that is no longer required for the board’s purposes.

In addition, Legal Services is of the view that the breadth of Section 19 above, and in particular Subsections (a) and (b), mandates that the proposed partnership with Library and Archives Canada also be subject to Council approval.

In summary, Council approval of the Recommendations will permit staff to undertake the further work necessary to proceed with the next phase of planning for the Project. That said, the approval of the final construction contract and funding /financial strategy will be the subject of a later report to the OPL Board and City Council. Further, while the approval in principle of the proposal partnership with Library and Archives Canada is intended to permit the latter government organization to seek its requisite approvals

from the Government of Canada, the legal implications of the partnership arrangement, notably in relation to each partner's respective ownership interests, will not be known until such time as the Relationship Agreement contemplated in the Report is finalized. The legal implications associated with the proposed partnership arrangement with Library and Archives Canada will be detailed when the Relationship Agreement is presented to the OPL Board and City Council for approval, at a later date.

RISK MANAGEMENT IMPLICATIONS

There are risk implications. These risks have been identified and explained in OPL Board Report OPLB-2017-0101 and are being managed by the appropriate staff.

FINANCIAL IMPLICATIONS

As described in OPL Board Report OPLB-2017-0101, while there are no direct financial implications with the approval of the recommendations in the report, a funding strategy will be provided is scheduled to be brought forward to the Library Board and Council in June 2017.

ACCESSIBILITY IMPACTS

There are no accessibility implications related to this report.

ENVIRONMENTAL IMPLICATIONS

There are no environmental implications related to this report.

TECHNOLOGY IMPLICATIONS

There are no technology implications related to this report.

TERM OF COUNCIL PRIORITIES

On July 8, 2015, Central Library Development was approved as a strategic initiative in the 2015-2018 Term of Council Priorities (Report No: ACS2015-CMR-OCM-0016).

SUPPORTING DOCUMENTATION

Supporting Documentation (Appendix 1 (including the Reports and Documents 1 to 14); Appendix 2; and Appendix 3) immediately follows the report.

Appendix 1: OPLB-2017-0101, Central Library Development Project: Ottawa Public Library-Library and Archives Canada Joint Project, January 31, 2017; including:

- Document 1 Central Library Development Project Chronology, November 2016.
- Document 2 Ottawa Central Library Development Project OPL-LAC Partnership Assessment Report. Deloitte, December 2016.
- Document 3 Central Library Development Project Relationship Framework, December 7, 2016.
- Document 4 Ottawa Central Library: OPL Stand-alone Facility Option, December 2016.
- Document 5 Summary Report: Public consultations in support of the Ottawa Central Library Development Project: In-person Consultation Sessions on the Functional Program (June 15 and 22, 2016). PACE Public Affairs & Community Engagement, August 4, 2016.
- Document 6 Ottawa Public Library–Library and Archives Canada Joint Facility Master Program. Resource Planning Group Inc., December 2016.
- Document 7 Ottawa Central Library: Inventory of Candidate Sites. City of Ottawa, July 2016.
- Document 8 Ottawa Central Library Development Project Site Evaluation Report. Deloitte, December 2016.
- Document 9 Ottawa Central Library Development Project P3 Screening Assessment Report. Deloitte, December 2016.
- Document 10 Report for Class D Construction Cost Estimate, Ottawa Public Library (OPL/LAC), Exemplar Site (Site 8), City of Ottawa. Turner & Townsend, November 21, 2016.
- Document 11 Soft Cost Assumptions Ottawa Public Library OPL and OPL/LAC, Exemplar Site (Site 8), City of Ottawa. Turner & Townsend, November 21, 2016.
- Document 12 Ottawa Central Library Project Cost Estimates: OPL-LAC Joint Facility and OPL Stand-alone Facility, December 2016.
- Document 13 Ottawa Public Library – New Ottawa Central Library Master Program. Resource Planning Group Ltd, December 2016.
- Document 14 Report for Class D Construction Cost Estimate, Ottawa Public Library (Library Only), Exemplar Site City of Ottawa. Turner & Townsend, November 21, 2016.

Appendix 2: Extract, Draft Minutes – Ottawa Public Library Board Meeting of January 31, 2017

Appendix 3: Views on proposed Ottawa Central Library, Ottawa Public Library Survey Summary, Nanos Research, January 2017 (Submission 2017-932).

DISPOSITION

Subject to Council approval, and pending confirmation by the Government of Canada regarding the partnership, staff will implement the recommendations as outlined in the report. The Chief Executive Officer, OPL will work with the City Manager to ensure status updates on the project are provided to the Board and Council as warranted and outlined in this report.

If the OPL-LAC Joint Facility is not approved by Council, or by the Government of Canada, staff will prepare a report (including recommendations on site, project delivery, and project cost and funding) for an OPL Stand-alone project for Board and Council consideration.

CONTEXTE

La construction de la Bibliothèque centrale a été approuvée en tant qu'initiative stratégique des priorités du mandat 2015-2018 du Conseil municipal (rapport n° ACS2015-CMR-OCM-0016). La nouvelle Bibliothèque centrale jouera trois rôles clés : offrir un service de bibliothèque à l'échelle de la ville, servir de succursale locale de bibliothèque et servir de destination pour tous les résidents d'Ottawa et les gens de passage.

Le 9 juin 2015, le conseil d'administration (le « C.A. ») de la Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO) approuvait la construction d'une nouvelle Bibliothèque centrale d'Ottawa couvrant une superficie d'environ 132 000 pieds carrés, dans le secteur central² de la ville tel que défini dans le Plan officiel; le C.A. a également approuvé un processus de mise en œuvre en quatre étapes. Cette décision :

- était la plus conforme aux objectifs stratégiques de la BPO;
- entraînait le coût net actualisé le plus bas par rapport aux autres options;

² Defined as the Central Area Land Use ("Central Area") designation of the Official Plan, also shown as Area "A" on Schedule 1 of Zoning By-law 2008-250.

<http://documents.ottawa.ca/sites/documents.ottawa.ca/files/documents/cap089614.pdf>

- représentait l'option la plus efficiente et la plus rentable pour l'aménagement de la Bibliothèque centrale.

En mars 2016, le C.A. approuvait des processus de planification coordonnés pour des projets d'installation autonome pour la BPO et d'installation partagée BPO-BAC, grâce à un éventuel partenariat avec Bibliothèque et Archives Canada.

Le rapport sur le projet de construction de la Bibliothèque centrale : projet conjoint entre la Bibliothèque publique d'Ottawa et Bibliothèque et Archives Canada (OPLB-2017-0101, appendice 1) décrit les résultats de cette orientation du C.A. afin de soutenir les décisions nécessaires à la poursuite du projet recommandé d'installation partagée avec Bibliothèque et Archives Canada.

Lors de sa réunion du 31 janvier 2017, le C.A. de la Bibliothèque publique d'Ottawa a reçu 22 délégations de membres du public, et a en outre examiné et débattu le rapport. Par le biais de la motion OPL 20170131/3, le C.A. a pris connaissance du rapport et des recommandations connexes, et les a approuvés. Le procès-verbal provisoire de cette réunion, notamment les motions, figure à l'appendice 2. Le Conseil municipal d'Ottawa détient le pouvoir final de décision entourant le projet de construction de la Bibliothèque centrale. Le présent rapport contient les décisions pour lesquelles le C.A. doit obtenir l'approbation du Conseil municipal ou l'inciter à prendre des mesures.

DISCUSSION

Le rapport a pour objet de fournir au Conseil municipal les renseignements nécessaires pour approuver le projet conjoint BPO-BAC et le définir plus en détail. Ces renseignements sont les suivants :

- Partenariat avec Bibliothèque et Archives Canada, soutenu par une évaluation de partenariat et décrit dans un cadre de relation;
- Terrain municipal recommandé situé au 557, rue Wellington;
- Modèle conception-soumission-construction recommandé comme méthode de passation de marché et de réalisation de projet;
- Coûts estimés et sources de financement;
- Prochaines étapes nécessaires pour obtenir la charge du projet et procéder aux prochaines étapes du processus de passation de marché.

Compte tenu de l'importance de ce projet d'envergure municipale, le C.A. de la Bibliothèque publique d'Ottawa a accordé la priorité à la consultation publique. Le C.A.

a également procédé à des vérifications préalables pour s'assurer que chaque étape de mise en œuvre était menée d'une manière impartiale. À cette fin, un commissaire à l'équité a été nommé en juillet 2015 pour superviser la première étape du processus approuvé de mise en œuvre, qui comprenait la demande de manifestation d'intérêt et la sélection de l'emplacement. Les services de consultants externes ont été retenus pour accroître la rigueur du processus, et la surveillance et l'expertise d'un tiers ont été prévues pour l'analyse financière et des risques.

RÉPERCUSSIONS SUR LE SECTEUR RURAL

Aucune répercussion spécifique sur le secteur rural n'est associée au présent rapport. La Bibliothèque publique d'Ottawa offre des services équitables à tous les résidents d'Ottawa.

CONSULTATION

Le C.A. de la Bibliothèque publique d'Ottawa a accordé la priorité à la consultation publique pour le projet de construction de la Bibliothèque centrale. Plus de 5 000 résidents ont fait part de leurs commentaires sur ce projet, lors de quatre activités officielles de consultation, à l'aide de diverses méthodes, notamment des réunions publiques et des collectes d'information par voie électronique. De ce nombre, 1 000 personnes avaient répondu à un sondage mené par la firme Nanos Research en janvier 2017 au sujet des recommandations énoncées dans le rapport (appendice 3).

Parmi les autres méthodes de collecte de commentaires, mentionnons le site Web de la Bibliothèque publique d'Ottawa, les rapports oraux et écrits reçus lors des réunions du C.A. de la BPO, l'adresse courriel Central Library / Biblio Centrale ainsi que l'adresse courriel du C.A.

COMMENTAIRES DES CONSEILLERS CONCERNÉS

Rapport à l'échelle de la Ville.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Il n'existe actuellement aucun empêchement juridique quant à l'approbation des recommandations contenues dans le présent rapport. Ces recommandations tiennent compte de l'exigence de l'article 19 de la *Loi sur les bibliothèques publiques* stipulant que le C.A. de la Bibliothèque publique d'Ottawa (le « C.A. de la BPO ») et le Conseil municipal doivent approuver l'acquisition de l'emplacement, le financement et la construction de la Bibliothèque centrale proposée. Pour plus de commodité, nous avons retranscrit l'article 19 :

19(1) Le conseil peut, avec le consentement du conseil municipal . . . ,

(a) acquérir, en les achetant, en les louant à bail, en les expropriant ou d'une autre façon, les biens-fonds nécessaires à ses besoins;

(b) construire des bâtiments, les agrandir ou les transformer;

(c) acquérir ou construire un bâtiment dont la superficie est supérieure à ce qui est nécessaire aux fins de la bibliothèque, et donner à bail la partie dont il n'a pas besoin;

(d) vendre, louer à bail ou aliéner d'une autre façon un bien-fonds ou un bâtiment dont il n'a plus besoin.

Par ailleurs, les Services juridiques estiment que la portée de l'article 19 ci-dessous, et en particulier les paragraphes (a) et (b), nécessite que le partenariat proposé avec Bibliothèque et Archives Canada soit également approuvé par le Conseil municipal.

En résumé, l'approbation par le Conseil municipal des recommandations permettra au personnel d'aller de l'avant et de procéder à l'étape suivante de planification du projet. Cela étant, l'approbation du contrat final de construction et de la stratégie de financement fera l'objet d'un autre rapport, qui sera présenté au C.A. de la BPO et au Conseil municipal. Bien que l'approbation en principe du partenariat proposé avec Bibliothèque et Archives Canada soit destinée à autoriser cette organisation gouvernementale à exiger ses approbations requises auprès du gouvernement du Canada, les répercussions juridiques de l'accord de partenariat, notamment en ce qui concerne les droits de propriété respectifs de chaque partenaire, ne seront pas connues avant que ne soit finalisée l'accord de relation examinée dans rapport. Les répercussions juridiques associées à l'accord de partenariat proposé avec Bibliothèque et Archives Canada seront exposées en détail lorsque l'accord de relation aura été soumis à l'approbation du C.A. de la BPO et du Conseil municipal, à une date ultérieure.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Il existe des répercussions liées aux risques. Ces risques ont été identifiés et expliqués dans le rapport, et sont pris en compte par des employés compétents en la matière.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Comme le décrit le rapport du C.A. de la BPO OPLB-2017-0101, il n'y a aucune répercussion financière directe liée à l'approbation des recommandations du rapport, mais les coûts et une stratégie de financement seront fournis dans les rapports sur

l'entente de relation et sur la stratégie de financement, qui devraient être soumis au C.A. de la BPO et au Conseil municipal en juin 2017.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Le présent rapport ne prévoit aucune répercussion relative à l'accessibilité.

RÉPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES

Le présent rapport ne prévoit aucune répercussion relative à l'environnement.

RÉPERCUSSIONS TECHNOLOGIQUES

Le présent rapport ne prévoit aucune répercussion relative à la technologie.

PRIORITÉS DU MANDAT DU CONSEIL

Le 8 juillet 2015, l'aménagement de la Bibliothèque centrale était approuvé en tant qu'initiative stratégique des priorités du mandat 2015-2018 du Conseil municipal (rapport n° ACS2015-CMR-OCM-0016).

DOCUMENTS À L'APPUI

Les documents à l'appui (appendice 1, y compris le rapport et les documents 1 à 14); appendice 2 et appendice 3) suivent immédiatement le rapport. Les documents 1 à 14 de l'appendice 1, et les appendices 2 et 3 sont disponibles en anglais uniquement.

Appendice 1: OPLB-2017-0101, rapport sur le projet de construction de la Bibliothèque centrale : projet conjoint entre la Bibliothèque publique d'Ottawa et Bibliothèque et Archives Canada, 31 janvier 2017; y compris :

- | | |
|------------|---|
| Document 1 | Chronologie du projet de construction de la Bibliothèque centrale, novembre 2016. |
| Document 2 | Rapport d'évaluation de partenariat BPO-BAC pour le projet de construction de la Bibliothèque centrale d'Ottawa. Deloitte, décembre 2016. |
| Document 3 | Cadre de relation du projet de construction de la Bibliothèque centrale, 7 décembre 2016. |
| Document 4 | Bibliothèque centrale d'Ottawa : option d'installation autonome de la BPO, décembre 2016. |

- Document 5 Rapport sommaire : consultations publiques en soutien au projet de construction de la Bibliothèque centrale : séances de consultation en personne sur le programme fonctionnel (15 et 22 juin 2016). PACE Public Affairs & Community Engagement, 4 août 2016.
- Document 6 Programme directeur d'installation commune pour la Bibliothèque publique d'Ottawa et Bibliothèque et Archives Canada. Resource Planning Group Inc., décembre 2016.
- Document 7 Bibliothèque centrale d'Ottawa : inventaire des emplacements possibles. Ville d'Ottawa, juillet 2016.
- Document 8 Rapport d'évaluation des emplacements du projet de construction du projet de construction de la Bibliothèque centrale d'Ottawa. Deloitte, décembre 2016.
- Document 9 Rapport d'évaluation préalable d'un P3 pour le projet de construction de la Bibliothèque centrale d'Ottawa. Deloitte, décembre 2016.
- Document 10 Rapport d'évaluation des coûts de construction de catégorie D, Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO/BAC), site modèle (emplacement 8), Ville d'Ottawa. Turner & Townsend, 21 novembre 2016.
- Document 11 Hypothèses sur les coûts accessoires, Bibliothèque publique d'Ottawa : BPO et BPO/BAC, site modèle (emplacement 8), Ville d'Ottawa. Turner & Townsend, 21 novembre 2016.
- Document 12 Estimations des coûts du projet de construction de la Bibliothèque centrale d'Ottawa : installation commune BPO-BAC et installation autonome de la BPO, décembre 2016.
- Document 13 Bibliothèque publique d'Ottawa – Programme directeur de la nouvelle Bibliothèque centrale d'Ottawa. Resource Planning Group Ltd, décembre 2016.

Document 14 Rapport sur l'estimation des coûts de construction de catégorie D, Bibliothèque publique d'Ottawa (Bibliothèque seulement), site modèle, Ville d'Ottawa. Turner & Townsend, 21 novembre 2016.

Appendice 2: Procès-verbal provisoire de la réunion du C.A. de la Bibliothèque publique d'Ottawa du 31 janvier 2017 (en anglais uniquement)

Appendice 3: Vues de la Bibliothèque centrale d'Ottawa proposée, résumé du sondage sur la Bibliothèque publique d'Ottawa, Nanos Research, janvier 2017 (soumission 2017-932) (en anglais uniquement).

SUITE À DONNER

Après approbation du Conseil municipal et sous réserve d'une confirmation du gouvernement du Canada au sujet du partenariat, le personnel appliquera les recommandations décrites dans le rapport. La directrice générale de la BPO collaborera avec le directeur municipal afin de s'assurer que des mises à jour de l'état d'avancement du projet soient fournies au C.A. et au Conseil municipal, comme le justifie et le stipule le présent rapport.

Si l'installation partagée entre la BPO et BAC n'est pas approuvée par le Conseil municipal ou par le gouvernement du Canada, le personnel rédigera un rapport (avec des recommandations relatives à l'emplacement ainsi qu'à la réalisation, au coût et au financement du projet) concernant un projet d'installation autonome pour la BPO, qui sera soumis à l'examen du C.A. et du Conseil municipal.